



Affilié à la FFVE n°138

Anciens Véhicules d'Ille et Vilaine

Association déclarée régie selon la loi du 1er Juillet 1901



Siège social : Maison des Associations - 6 cours des Alliés - 35 000 RENNES

Assurances : Philippe RIVET – 26 Gaulon - 35 520 MELESSE - Tél : 02 99 66 18 70

Correspondance : Claude HIVERT - 13 rue du Clos Paturon - 35 520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Président : Franck HUARD - Tél : 02 99 97 23 30

Mail : clubaviv@gmail.com - Site : <https://avivasso.icodia.info>

8 novembre 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comme nous pouvions le craindre, l'assemblée générale ne pourra pas avoir lieu sous sa forme habituelle.

La journée du 22 novembre est donc annulée.

Une ordonnance de mars 2020 autorise les associations à faire une assemblée générale à distance sans présence physique. Nous sommes en train d'y travailler notamment pour organiser le vote. Vous aurez toutes les informations dans un prochain courrier qui vous parviendra à la fin du mois, au plus tard début décembre.

Les mandats à renouveler sont ceux de:

Yvan BARBE; Jérémie PECHON; Thierry QUEDILLAC; Philippe RIVET.

Après 23 ans de bons et loyaux services au bureau, Yvan ne souhaite pas se représenter.

Vous avez des idées, vous souhaitez donner un peu de votre temps pour faire vivre le Club, vous souhaitez participer au travail du bureau. A condition d'être à jour de votre cotisation au 30 septembre 2020, présentez votre candidature en envoyant le bulletin ci-dessous à Claude Hivert ou par mail à l'adresse clubaviv@gmail.com en reprenant les termes du bulletin ci-dessous.

Afin de nous permettre d'organiser le vote à distance, la limite de réception des candidatures est fixée au 20 novembre 2020.

COTISATION 2021



La cotisation n'a pas subi d'augmentation depuis 9 ans.

Pour 2021 elle reste à 35 € en inscription simple et 50 € en inscription couple

Ne tardez pas à adresser le règlement (chèque à l'ordre de l'AVIV)* à :

(Attention nouvelle adresse)

Jean Jaques FERNEL 6 boulevard de La Motte 35 500 VITRE

Après réception de votre règlement, vous recevrez la nouvelle carte d'adhérent

** Si vous souhaitez recevoir le courrier de l'AVIV, assurez vous que l'adresse qui figure sur votre chèque est bien votre adresse postale. Contactez Jean-Jacques pour toute modification.*



Le prochain courrier vous parviendra fin novembre, pour toute correspondance (infos, petites annonces) merci de contacter Claude HIVERT – 13, rue du Clos Paturon – 35 520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - Tél : 02 99 66 45 05

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.V.I.V



Je soussigné (Nom, Prénom) :

Désire me porter candidat à l'élection pour le renouvellement du tiers sortant. Je suis à jour de ma cotisation 2020.

A :

le :

Le candidat :

A envoyer à l'adresse de correspondance de l'A.V.I.V

AVIV Claude HIVERT 13 rue du Clos Paturon 35 520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Date limite de réception 20 novembre 2020